

DVRH – 22/11/2013

**Mouvement interdépartemental :  
demande formulée au titre du handicap  
rentrée scolaire 2014**

Références : BO n° 41 du 07.11.2013

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi :

- Marie-Ange LABERTRANDIE (04.90.27.76.63) : bureau des Affaires médicales
- Chantal COURTIN (04.90.27.76.44) : cellule mouvement
- Hélène MALAPTIAS (04.90.27.76.22) : cellule mouvement

**A l'attention des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier auprès du Docteur Arnal – médecin de prévention – sous couvert du Bureau des Affaires médicales à la DVRH.

Il convient de compléter le formulaire mis en ligne ce jour sur le site de la Direction académique et de le renvoyer à la DVRH – au bureau des Affaires médicales - accompagné des pièces justificatives demandées, pour le 13 décembre 2013, délai de rigueur.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH

DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP  
PHASE INTERDEPARTEMENTALE DU MOUVEMENT 2014

**A retourner à la direction académique de Vaucluse – DVRH pour le 13 décembre 2013.**

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Situation de famille : .....

Nombre et âge des enfants à charge : .....

- Affectation actuelle : école : .....

.....  
à préciser : (TPD, PRO, TR, Tdep ... ECMA / ECEL / DIR...)

ville : .....

- Domicile : ville : ..... Tél. : .....

Personne concernée :

Intéressé(e)                      Conjoint                      Enfant

Date de l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou d'enfant  
handicapé : .....

*Attention : la preuve de dépôt n'est plus acceptée (BO n° 41 du 07/11/2013 – paragraphe II-  
3.1.1.2)*

Position actuelle : .....

(activité normale, CLM, CLD, disponibilité, congé parental, PACD, détachement...).

➤ **Pièces à joindre :**

✓ sous enveloppe close portant la mention « PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU  
MEDECIN DE PREVENTION » :

- un courrier motivé au médecin de prévention
- les justificatifs de la situation à étudier : certificats médicaux, pathologie exacte, suivi  
médical, l'évolution prévisible...
- tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enseignant  
concerné.

✓ hors de l'enveloppe accompagnant cette fiche d'informations :

- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- copie des vœux demandés.

Cadre réservé à l'administration :

Date d'arrivée de la demande : .....

Date de transmission au médecin de prévention : .....